

Contre le centre d'enfouissement de Moltifau, la grogne s'organise

L'information est venue d'Internet, la réaction également. Une page Facebook a été créée, une pétition lancée. En face, l'État, le Syvadec et la CDC s'expriment, fait rare dans les annales, d'une même voix dans un communiqué

Moins d'une semaine après l'annonce de la nouvelle concernant un projet de centre d'enfouissement des déchets à Moltifau, c'est un vent de fronde qui souffle sur la Caccia et ses alentours.

Réunis en conseil municipal lundi soir, Jacques Costa et ses adjoints ont bien sûr abordé le sujet. Mais "dans la mesure où nous n'avons aucun nouvel élément, il est difficile de se prononcer", estime le maire.

"Nous attendons et nous verrons. Je n'interdirai pas les études de terrains, mais je ne laisserai pas les choses aller plus loin que cela." Restant ainsi sur la position qui est la sienne, Jacques Costa affirme que "personne ne m'a sollicité, ni les services de l'État, ni la Collectivité de Corse. Désormais, c'est statu quo. Et la balle est dans leur camp."

Mais les plus inquiets dans cette histoire, ce sont sans doute les riverains.

Il y a quelques jours, une page Facebook a été créée pour organiser la riposte. Et une pétition lancée qui, hier après-midi, avait recueilli plus de 700 signatures.

"Comment cette idée a-t-elle pu germer?"

"Cette histoire nous gêne beaucoup", tempête Jean Moghraoui. L'ancien candidat pour La France Insoumise aux dernières législatives fait partie des administrateurs de la page. Il porte la voix de ses voisins, et voudrait voir la mobilisation enfler encore: "On nous dit que les déchets enfouis ici seraient inertes, ce qui ne veut rien dire, dans la mesure où on ne peut pas les séparer des déchets bio. Ensuite, il semblait que l'on revienne sur le terme enfouissement, et que l'on parle plus que de stockage. Quelle différence entre les deux?" Quelle que soit cette nuance, "aucun des deux termes ne nous satis-



Moins d'une semaine après l'apparition de l'information, les uns organisent l'opposition pendant que les autres communiquent publiquement.

fait". Jean Moghraoui n'est pas homme à mâcher ses mots. En l'occurrence, il se dit avant tout "stupéfait": "Cette idée d'enterrer des déchets à cet endroit, j'en ai déjà entendu parler il y a douze ans. Mais depuis, une conscience écoblogique a surgi. Dans le périmètre désigné, il y a une zone Natura 2000, des captages d'eau potable... Comment cette idée a-t-elle pu germer? Cela paraît incroyable." L'état même des sols dans lesquels les déchets seraient enfouis pose question: "La zone a été maltraitée à l'exploit pour y faire de l'extraction. Cela a créé des fissures, qui entraîneront nécessairement des fuites dans la Targhlyne, qui se jette dans l'Ascu puis dans le Golu."

La pétition a été mise en ligne "pour faire comprendre aux décideurs que cette affaire ne passera pas comme une lettre à la poste". Les signataires seront-ils entendus?

MOQ

"Éviter une nouvelle crise catastrophique"

C'est sans doute la première fois que la Collectivité de Corse (via l'office de l'environnement), l'État et le Syvadec cosignent un communiqué. C'est pourtant à trois plumes qu'a été écrite une note visant à expliquer et clarifier plusieurs points.

Les trois parties y rappellent d'abord la stratégie globale de la CdC en matière de gestion des déchets. Avec en premier lieu, le tri à la source, "pôles centraux d'action". Puis la création de deux centres de tri "multifonctions" dans les environs des agglomérations ajacienne et bastiaise, la maîtrise publique de la gestion, l'utilisation du train pour le transport... Et l'ouverture "de deux ou trois centres de stockage pour les déchets ultimes, dans

des conditions sécurisées, en remplacement des sites actuels dont la fin d'exploitation est proche". Ces installations de stockage des déchets non dangereux (ISDND) viennent "en complément du Plan d'action pour la réduction des déchets, voté en mai 2016 par l'Assemblée de Corse".

À noter au passage, qu'une ISDND est exactement la même chose qu'un CET (centre d'enfouissement technique), acronyme vu et revu durant "la crise" de Giuncaggio. L'annonce de la création d'une telle installation ne fait jamais la joie des riverains. Ainsi, "pour tenir compte des efforts consentis par les communes et les intercommunalités", la CdC et l'État ont acté "un

principe de solidarité réciproque se traduisant par un soutien prioritaire à leurs projets de développement", pendant que le Syvadec s'engage à appliquer "une cohabitation minorée aux intercommunalités concernées". Il est également souligné que "cette stratégie est la seule qui évitera une nouvelle crise" des déchets, comme la Corse en a déjà connue.

Concernant ces ISDND, les trois parties indiquent qu'un "aménagement des sites" adaptés "a été effectué" et que "des études techniques et environnementales préliminaires permettront (...) d'avoir des certitudes" sur la possibilité ou l'impossibilité d'y implanter un projet. Si ces études s'avéraient probantes, l'im-

plantation "serait soumise (...) à la validation politique aussi bien locale que territoriale".

Prospection toujours en cours

S'agissant de Moltifau, il est rappelé que le site se trouve "dans une ancienne carrière en cours de cessation d'activité définitive" et qu'il jouxte la voie ferrée. "Deux réunions ont été organisées avec les élus concernés", maire de Moltifau d'abord, cum'cum Pasquale-Paoli ensuite. Des réunions, disent l'État, la CdC et le Syvadec, qui avaient pour objectifs "d'informer les élus et de recueillir leurs avis quant au lancement d'une étude préalable". On

ajoute que ces derniers seront "associés en toute transparence" et qu'il reste de nombreuses questions qui doivent trouver des réponses: "proximité de captages d'eau, fragilité des sols, présence d'activités..." Le dossier devra repasser dans les mains du conseil municipal de Moltifau et dans celles du conseil communautaire. Enfin, les rédacteurs du communiqué rappellent que, en parallèle, "le travail de prospection d'autres sites potentiellement exploitables se poursuivra". L' transparence, consultation et collégialité semblent ainsi être les maîtres mots dans ce dossier. Cela calmera-t-il les inquiétudes des uns et des autres? Seul le temps le dira.

MOQ